

La Maire

**ARRETE**  
**PORTANT DELEGATION PARTIELLE**  
**DE FONCTIONS ET DE SIGNATURE**

La Maire de la ville de Strasbourg,

- VU l'article L 2122-18 du Code général des collectivités territoriales,
- VU la délibération n° 4 du 4 juillet 2020, relative à l'élection des adjoints-es à la maire,
- VU la délibération n° 6 du 4 juillet 2020, relative aux délégations du Conseil à la maire – mandat 2020,

**Arrête**

**Article 1 :**

Monsieur Alexandre FELTZ, adjoint à la maire, est délégué dans mes fonctions en ce qui concerne la santé publique et environnementale, et en particulier :

- la santé publique et notamment la mise en œuvre du projet des solidarités territoriales, dans sa dimension santé,
- la santé environnementale dont les perturbateurs endocriniens,
- l'hygiène et la santé,
- les actions de la ville en matière de lutte contre les épidémies, notamment contre les hépatites, le VIH et le Covid-19,
- la politique de réduction des risques liée à l'usage de drogue,
- la mise en œuvre du contrat local de santé de la ville de Strasbourg,
- la mise en œuvre des maisons urbaines de santé,
- l'animation des ateliers santé-ville,
- la médecine et la santé scolaire, notamment les vaccinations,
- le suivi des activités du centre de santé dentaire,
- le développement des activités liées à la santé par le sport, et notamment le suivi de l'expérimentation « sport santé sur ordonnance »,
- la protection maternelle et infantile assurée par voie de délégation du Département du Bas-Rhin,
- les relations avec la Maison des Adolescents,
- La coordination du projet de rénovation des Bains Municipaux.

**Article 2 :**

Cette délégation exclut la signature des conventions ou des contrats avec les sociétés, associations ou autres organismes dans lesquels Monsieur Alexandre FELTZ représente la ville de Strasbourg.

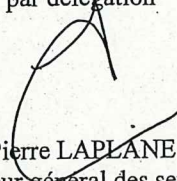
Strasbourg, le 03 AOUT 2020

Transmis au Préfet le : 03 AOUT 2020  
Affiché à compter du : 03 AOUT 2020  
Certifié exécutoire le : 03 AOUT 2020  
(article L 2131-1 et 2 du Code Général  
des Collectivités territoriales)

  
Jeanne BARSEGHIAN



La Maire  
par délégation

  
Pierre LAPLANE  
Directeur général des services

Serge FORESTI  
Directeur général adjoint

